

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 60 (1909)  
**Heft:** 1

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Mercuriale.

Nous prions MM. les agents forestiers de la Suisse romande, de penser à notre mercuriale et d'envoyer les résultats des ventes faites dans le courant de l'hiver. Ces renseignements arrivent de plus en plus isolés et, si cela devait continuer ainsi, mieux vaudrait abandonner cette publication. Mais ce serait grand dommage, car cette mercuriale rend des services et nous perdrions ainsi une partie de nos abonnés. Un peu de bonne volonté, car il ne s'agit pas d'autre chose.

Les formulaires y relatifs doivent être adressés à Berne, comme cela a été le cas jusqu'ici.



## Bibliographie

### Ouvrages reçus.

**Organisation et fonctionnement des ateliers de travail du bois,** par MM. *Barbet*, ancien élève de l'Ecole polytechnique, et *F. Lanco*, ingénieur des arts et manufactures. Volume grand in-8°, broché, de 272 pages et 96 figures. Prix, fr. 7.50. Société d'Editions techniques, 16, rue du Pont-Neuf, Paris.

Pour être rémunératrice, l'exploitation des forêts et les industries du bois doivent suivre le progrès et réaliser, tant dans l'aménagement que dans l'organisation du travail, certaines dispositions reconnues très économiques et très pratiques.

C'est l'indication précise de ces dispositions qui fait l'objet de l'important ouvrage que MM. Barbet et Lanco consacrent à l'installation et au fonctionnement rationnel des divers genres d'ateliers de travail du bois. Les nouvelles machines susceptibles d'être utilisées dans les chantiers en forêt, les scieries, les raboteuses, les menuiseries mécaniques, les tourneries, les fabriques de meubles, les tonnelleries, les ateliers de carrosserie, les fabriques de sabots et galoches, sont décrites ou tout au moins signalées. De nombreuses figures ou schémas ornent l'ouvrage et viennent apporter aux descriptions une grande clarté.

L'installation, la construction et l'aménagement des ateliers de travail du bois sont aussi examinés avec détails. La conservation et la coloration des bois sont développées. La prévention des accidents des machines à bois et les moyens à prendre pour se prémunir contre l'incendie sont l'objet d'une documentation complète.



## Divers.

### Pour les oiseaux.

M. *Cunisset-Carnot*, premier président de la Cour de Dijon et naturaliste distingué, publie dans *Le Temps* des chroniques fort intéressantes, pétillantes d'esprit et de fine bonhomie, sur la vie champêtre et sur les animaux à qui les prés et les bois donnent asile.